



MAIRIE DE LUDESSE

ASSAINISSEMENT DE LUDESSE

NOTE SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2019

VOTE LE 09 AVRIL 2019

L'article 107 de la loi Notre (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

La population totale de LUDESSE : source INSEE

2016	2017	2018	2019
490 hab	491 hab	491 hab	491 hab

Le budget se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement du service assainissement ainsi que les charges financières de la dette.

La section d'investissement comprend en dépenses les opérations qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine tels que les réhabilitations ou constructions de réseaux ou d'ouvrages d'épuration. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement assurent leur financement.

Le budget primitif, première décision prise par le conseil municipal pour l'année considérée, comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différentes catégories de services, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus. Pour information certaines dépenses d'investissement seront individualisées par opération au sein du budget :

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	88 270,00 €	88 270,00 €
Section d'investissement	181 489,00 €	181 489,00 €
TOTAL	269 759,00 €	269 759,00 €

Voici ci-dessous une présentation synthétique de l'évolution du budget :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2018	BP 2019	Observations
Charges à caractère général	39 706,00 €	67 431,00 €	Ce chapitre regroupe les dépenses d'électricité, d'entretien de la station, rémunération Suez pour la facturation et remboursement de frais au budget principal.
Virement à la section d'investissement	18 079,00 €	2 650,00 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour financer les investissements prévus
Charges financières	942,00 €	899,00 €	Crédits prévisionnels destinés au paiement des emprunts en cours de remboursement
Dotations aux amortissements, opérations d'ordre, charges exceptionnelles et imprévues	17 062,00 €	17 290,00 €	Crédits prévisionnels pour des dépenses d'ordre et des dépenses prévues par la loi (amortissements).
TOTAL	75 789,00 €	88 270,00 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRES BUDGETAIRES	BP 2018	BP 2019	Observations
Excédent d'exploitation reporté	32 986,00 €	63 390,00 €	Le résultat est reporté dès le budget primitif, après le vote du compte administratif
Ventes de produits et de services	37 001,00 €	17 600,00 €	Ce chapitre est constitué de la recette de la redevance d'assainissement et des branchements d'assainissement réalisés
Opérations d'ordre (chapitre 042)	5 802,00 €	7 280,00 €	Recettes d'ordre et des recettes prévues par la loi (amortissements des subventions).
TOTAL	75 789,00 €	88 270,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

RESTE A REALISER 2018 (Programmes votés en 2018)	NOUVEAUX PROGRAMMES 2019		
Assainissement réhabilitation réseaux Chaynat	13 104,00 €		
Assainissement station Chaynat	57 130,00 €		
Assainissement travaux réseau eaux usées	11 000,00 €	Assainissement travaux réseau eaux usées	43 176,00 €
TOTAL	81 234,00 €		43 176,00 €

BUDGET 2019	
Total travaux d'investissement pour 2019	124 410,00€
Remboursement capital emprunt station (compte 1641)	2 624,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €
Opérations d'ordre (chapitre 040)	7 280,00 €
Déficit d'investissement 2018	46 175,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019	181 489,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RESTE A REALISER 2018 (Programmes votés en 2018)		NOUVEAUX PROGRAMMES 2019	
Assainissement réhabilitation réseau Chaynat	13 754,00 €	Assainissement réhabilitation réseau Chaynat	5 500,00 €
Assainissement station Chaynat	114 240,00 €	Assainissement station Chaynat	-11 000,00 €
TOTAL	127 994,00 €		-5 500,00 €

BUDGET 2019	
Total recettes réelles d'investissement pour 2019	122 494,00 €
Autofinancement par la section de fonctionnement	2 650,00 €
FCTVA	41 955,00
Opérations d'ordre (chapitre 040)	14 390,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	181 489,00 €